

Cartographie et règlement d'urbanisme.

1. La CCL met à votre disposition un outil vous permettant de préparer vos démarches en matière d'urbanisme, et notamment celles relatives aux autorisations du droit des sols.

Il s'agit d'une cartographie intéractive qui vous permet entre autre :

- d'identifier une parcelle cadastrale,
- d'afficher les zones des PLU,
- de consulter les règlements d'urbanisme,
- de visualiser les zones situées dans le plan de prévention des risques d'inondation,
- de situer les réseaux d'électricité,
- de prendre connaissance des différentes servitudes d'utilité publique située sur une parcelle.

Communes en PLU pour lesquelles les données sont en ligne :

- Bouzy la Forêt
- Chateauneuf/Loire
- Darvoy
- Donnery
- Fay aux Loges
- Saint Denis de l'Hôtel
- Saint Martin d'Abbat
- Sandillon
- Sury aux Bois
- Tigy
- Vienne en Val

Communes en carte communale :

Sigloy

Communes en Règlement National d'Urbanisme * :

- Combreux
- Férolles
- Ingrannes
- Jargeau
- Ouvrouer les Champs
- Seichebrières
- Sully la Chapelle
- Vitry aux Loges

(*) La cartographie ne propose pas d'information pour ces communes. Elles sont régies par le RNU, qui comprend les règles générales sur l'aménagement et la constructibilité permettant de déterminer la faisabilité d'un projet. Ces règles sont applicables aux constructions, aménagements, installations et travaux faisant l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable ou dispensés de toutes formalités.

Les règles applicables sur l'ensemble du territoire trouvent leur fondement dans les articles L 111-1 et suivants du Code de l'urbanisme. Leurs modalités d'application sont fixées par les articles R 111-1 et suivants qui constituent le règlement national d'urbanisme (RNU).

En application de l'article L 421-8 ces articles sont également applicables aux utilisations du sol dispensées de toutes formalités, à l'exception des utilisations à caractère temporaire et des installations situées en mer (b et e de l'article L 421-5).

2. L'utilisation de la carte publique de la CCL.

L'outil utilisé par la Communauté de Communes des Loges est une application Web cartographique représentant l'information géographique des communes membres, il est dynamique et intéractif. Il permet de visualiser à l'échelle de son choix, les données géographiques issues des divers documents d'urbanisme du territoire, de les interroger, les cartographier...

Simple d'utilisation et d'appropriation, cet outil offre la possibilité d'accéder aux données géographiques disponibles (cf liste des données ci-dessus) et non soumises à restriction d'utilisation.

La cartographie est accessible en cliquant sur ce lien :

http://cartads.geosphere.fr/intrageo/carte.php?map=Carte2_IA&c=client78&login=publigis78&pa ssword=7cbd2570eb3c7ee229aad089f4887fa891e79fc10c5ea0bb3f7423f0f18dccd1

• Rubrique THEMES

Ce lien permet de visualiser et d'interroger chaque parcelle du territoire. Sélectionner le domaine en fonction de l'information recherchée.

• Rubrique SERVICES

• **Bing Maps :** permet d'ouvrir l'application Bing Maps dans une nouvelle fenêtre de votre navigateur, à l'emplacement et à l'échelle affichée dans la vue courante de « PubliGis ».

• Google Maps : permet d'ouvrir l'application Google Maps dans une nouvelle fenêtre de votre navigateur, à l'emplacement et à l'échelle affichée dans la vue courante de « PubliGis ».

• Publigis : génère un lien (URL) sur la carte pointant sur la zone géographique affichée.

L'activation de ce lien, ouvrira directement « PubliGis » avec la même configuration d'affichage (échelle, visibilité, localisation) que lors de sa génération. Après avoir activé cet outil, il suffit de copier l'URL générée dans la barre d'adresse, puis de la copier dans un document (Email,...)

Fonctions :

• Se positionner sur un lieu-dit : affiche une fenêtre au centre de la carte permettant la recherche ou la sélection d'un lieu-dit. Après validation, la carte active se positionne sur le lieudit sélectionné.

Barre d'outils :

• Permet de se déplacer sur la carte à l'aide de la souris par cliquer / glisser.

Permet d'effectuer un zoom avant. La molette de la souris peut être utilisée pour zoomer en avant.

Permet d'effectuer un zoom arrière. La molette de la souris peut être utilisée pour zoomer en arrière.

Permet d'afficher une infobulle et d'interroger les éléments affichés dans la vue courante de la carte. Il suffit de cliquer sur un endroit de la carte pour visualiser les informations :

